



Compte-rendu

# **ETAT, POLICE, JUSTICE**

**Quelles actions  
pour répondre aux  
atteintes à l'environnement ?**



Juin 2024

Le Lierre a organisé le 29 juin 2024 un après-midi thématique sur la protection de l'environnement. **Face aux atteintes à l'environnement, quelles actions et quelle coordination entre l'État, les forces de polices, et les outils juridiques ?** Pour comprendre comment la force publique et la Justice interviennent pour prévenir et répondre aux atteintes à l'environnement et aux ressources naturelles, Le Lierre a accueilli un panel de participant.e.s variés : une ancienne préfète, une journaliste, un avocat, une élue, un chercheur et une directrice d'ONG. L'évènement visait à explorer les réponses concertées face aux atteintes à l'environnement. Deux tables rondes ont structuré les discussions :

- la première a examiné comment les initiatives locales et l'implication des collectivités sont essentielles à la protection de l'environnement,
- et la seconde s'est concentrée sur les actions de terrain et les litiges devant les tribunaux.

**À travers des études de cas et des exemples concrets, les participant.e.s ont su mettre en lumière les meilleures pratiques, les outils juridiques, ainsi que les actions de sensibilisation adaptées pour une réponse coordonnée et efficiente aux atteintes environnementales.**

### **Protéger l'environnement & répondre aux atteintes dans les territoires**



**Claire Masson**  
Maire de la  
Ville d'Auray



**Marie Lajus**  
Haute-fonctionnaire et  
ancienne préfète



**Christian Mouhanna**  
CNRS,  
Cездip

### **La défense de l'environnement : sur le terrain & devant les tribunaux**



**Mathilde Cusin**  
France Télévisions



**Bénédicte Hermelin**  
France Nature  
Environnement



**Louis Cofflard**  
Avocat au barreau  
de Paris

## Table ronde 1 : Protéger l'environnement & répondre aux atteintes dans les territoires

Cette première table ronde de la journée du Lierre à l'académie du Climat le 29 juin a réuni trois acteurs pour discuter des actions nécessaires pour répondre aux atteintes à l'environnement au niveau territorial : **Christian Mouhanna** (sociologue, CNRS), **Claire Masson** (Maire d'Auray - Morbihan) et **Marie Lajus** (ancienne préfète). L'événement, introduit et animé par les deux co-fondateurs du Lierre, **Raphaël Yven** et **Wandrille Jumeaux**, s'est penché sur les rôles et les compétences des élus locaux, des opérateurs de l'État, des différents services et citoyens en matière de protection de l'environnement. Il est apparu que la réglementation des atteintes à l'environnement connaît trois enjeux majeurs :

- Premièrement, la coordination des acteurs est essentielle. Les interactions entre les élus locaux, les services de l'État, les acteurs scientifiques, et les citoyens permettent de considérer la synergie des attentes, besoins et objectifs, afin de mener à une action globale et efficiente pour protéger l'environnement.
- Deuxièmement, la complexité de ces enjeux serait en partie liée à une nécessaire conciliation entre des défis sociaux, environnementaux, politiques et juridiques, pourtant souvent contradictoires.
- Troisièmement, les écarts entre les politiques de lutte contre les atteintes à l'environnement et leur mise en œuvre sur le terrain souligneraient une forme d'inefficacité des politiques publiques en la matière.

En effet, des mesures législatives encadrent la protection de l'environnement. Or, l'application de la loi semble être source de tensions liée à plusieurs freins : le manque de ressources déployé réduirait les effectifs des services étatiques en charge de réguler (exemples : à l'OFB, en DREAL, etc.). De plus, **des conflits d'intérêts majeurs entre protection de l'environnement et développement économique, qui seraient fortement alimenté par l'influence des lobbies agricoles et des lobbies industriels.** Des divergences locales et nationales pourraient également être la cause de différences d'approches et de priorités dans la gestion des politiques environnementales, empêchant ainsi une action coordonnée continue.

**Enfin, en matière de sensibilisation au public, l'influence croissante des citoyens et des médias sur les questions environnementales, mais également des pressions sociales et politiques contradictoires,** contreviendrait à la bonne régulation en matière de protection de l'environnement. En tant qu'ancienne préfète, Marie Lajus a notamment souligné la complexité des normes environnementales ainsi que le rôle crucial des préfets dans la mise en œuvre de ces politiques. Elle a également évoqué les défis de la coordination entre les services d'enquête et de sanction, ainsi que les tensions entre les administrations et la justice, qui peuvent alors freiner les mesures de protection de l'environnement. **Au-delà des complexités de coordination entre différents services étatiques,** le sociologue Christian Mouhanna a également mis en lumière les écarts entre l'ambition forte des politiques environnementales et leur application réelle sur le terrain. Cela peut notamment s'expliquer par des dynamiques de privatisation ainsi que des tensions créées par les différences de statut entre divers acteurs. **En effet, les intérêts économiques peuvent être difficilement conciliables avec les impératifs environnementaux,** comme l'a souligné Claire Masson, marie de la Ville d'Auray (56). La mobilisation locale peut alors être un levier d'action face à cette divergence de points de vue. Enfin, les discussions avec le public ont permis de mettre en avant certaines questions qui persistent :

- Face aux actes militants et aux lobbies, quelle neutralité de l'État ? Cette perception d'impartialité pourrait-elle être remise en cause ?
- Malgré leur rôle de représentante.e de l'État et face aux dilemmes entre « appliquer la loi » et « gérer les réalités locales », les préfet.e.s peuvent-ils avoir une certaine liberté de positionnement ?
- Devrait-il y avoir une limite du droit de dérogation ?
- Comment l'engagement des acteurs locaux peut-il être renforcé, afin de pallier les lacunes de l'État central ?

**En conclusion, la table ronde a mis en lumière la complexité et les défis de la protection environnementale au niveau territorial, soulignant la nécessité d'une meilleure coordination et des ressources adéquates pour une mise en œuvre efficace des politiques publiques.** Les discussions ont révélé des tensions entre les niveaux local et national, les influences des lobbies, nécessitant une approche équilibrée et concertée pour répondre aux enjeux environnementaux. La complexe articulation entre les politiques étatiques (qui ont plutôt une vision à long terme) et les initiatives locales semble être un frein à l'application territoriale.

## Table ronde 2 : La défense de l'environnement : sur le terrain et devant les tribunaux

La deuxième table ronde a réuni trois acteurs pour discuter de la façon dont les actions environnementales sont menées sur le terrain et devant la justice : **Mathilde Cusin** (Journaliste chez France Télévisions), **Bénédicte Hermelin** (DG de France Nature Environnement) et **Louis Cofflard** (avocat au Barreau de Paris).

**Les enjeux de l'enquête journalistique et de l'action légale** : Mathilde Cusin a expliqué le fonctionnement de « Vert de Rage », une série documentaire pour France TV qui expose des scandales environnementaux en collaboration avec des scientifiques. Les enquêtes sont complexes et visent des pollueurs puissants. Malgré la difficulté d'obtenir la coopération des ministères avant la publication des résultats, le soutien des associations et des laboratoires scientifiques a permis de produire des données solides utilisables en justice. Elle a souligné la difficulté de convaincre certains scientifiques de participer, malgré la légitimité reconnue par les comités éthiques du CNRS.

**La défense légale et la criminalisation des militants** : Louis Cofflard, fort de son expérience d'avocat et conseil juridique des Amis de la Terre, a abordé les obstacles juridiques rencontrés dans la défense des causes environnementales. Il a décrit la contradiction entre les intérêts collectifs et les actions des entreprises, ainsi que la criminalisation croissante des mouvements écologistes. Les procédures judiciaires, souvent dilatoires, sont utilisées pour dissuader les militants, comme l'a illustré l'exemple de Canopée. Louis Cofflard a insisté sur l'importance d'une approche pluridisciplinaire, combinant expertises juridiques et scientifiques pour contrer ces stratégies.

**Le rôle et les défis des ONG environnementales** : Bénédicte Hermelin a mis en avant le rôle crucial des ONG comme France Nature Environnement dans la protection de la nature. Elle a souligné les tensions croissantes avec l'État et les difficultés rencontrées, notamment dans des batailles juridiques récurrentes comme celle contre la chasse aux oies sauvages. Malgré des victoires juridiques, l'application des décisions de justice reste problématique. Elle a donné l'exemple des conflits pour l'accès à l'eau potable, où les décisions de justice en faveur de l'environnement sont souvent contestées par les autorités locales.

**Les défenseurs de l'environnement, qu'ils soient sur le terrain ou dans les tribunaux, rencontrent des défis soulignant le besoin d'une coordination étroite entre tous les acteurs.** Ces échanges ont pu mettre en lumière le rôle des médias, qui fournissent des données fiables pouvant être utilisées en justice.

Plus largement, il semble que les défis juridiques rencontrés en matière de protection de l'environnement exigent une approche pluridisciplinaire combinant expertise juridique et scientifique.

De plus, ces échanges ont mis en lumière plusieurs points de tensions :

- **Conflits entre protection de l'environnement et intérêts économiques** : les débats révèlent un équilibre difficile entre les besoins de développement économique et les impératifs écologiques.
- **Utilisation stratégique des procédures judiciaires** : les entreprises utilisent souvent des recours légaux pour retarder les actions environnementales.
- **Lenteur et inefficacité de l'application des décisions de justice** : les retards dans la mise en œuvre des décisions judiciaires peuvent entraîner des dommages irréversibles à l'environnement.

Enfin, les discussions avec le public ont permis de soulever des problématiques telles que la crédibilité des études d'impact environnemental, la difficulté de maintenir l'attention médiatique sur les sujets environnementaux et la possibilité d'utiliser la santé publique comme angle d'attaque pour défendre l'environnement.

Les intervenants ont également évoqué l'importance de l'engagement des jeunes et des initiatives transnationales pour renforcer la lutte écologique.

En conclusion, la table ronde a souligné la complexité et les défis de la défense de l'environnement, autant sur le terrain qu'au sein des tribunaux. **La coopération entre journalistes, avocats et ONG est essentielle pour surmonter les obstacles posés par les entreprises et parfois par l'État lui-même.** Il est crucial de continuer à développer des stratégies pluridisciplinaires, à renforcer les outils juridiques et à mobiliser l'opinion publique pour faire avancer la cause environnementale.



Fondé en 2019, **Le Lierre** rassemble plus de 1 800 fonctionnaires, agents publics, contractuels, experts, consultants, acteurs et actrices des politiques publiques, convaincus que la transformation profonde de l'action publique est indispensable pour répondre aux urgences écologique, sociale et démocratique.

Découvrez sur notre [site internet](#) nos contributions (notes, tribunes, rapports...).

**<https://le-lierre.fr>**

✉ [contact@le-lierre.fr](mailto:contact@le-lierre.fr)

✉ [adam.forrai@le-lierre.fr](mailto:adam.forrai@le-lierre.fr)

---